

Définition et mesure

Dans tous les pays de l'OCDE, les mères de famille ont des difficultés à concilier leurs obligations familiales et un emploi rémunéré. Pour illustrer l'importance des obstacles qu'elles rencontrent, cette section présente des mesures des taux d'emploi des mères selon le nombre d'enfants qu'elles ont (un enfant et deux enfants et plus) et leur âge (moins de 3 ans, de 3 à 6 ans, de 6 à 14 ans) par rapport à ceux des femmes sans enfants. Les femmes travaillant à temps partiel sont comprises dans la catégorie des femmes occupant un emploi et les données ne sont pas exprimées sur la base d'un temps plein.

Les données sur les taux d'emploi sont tirées des enquêtes nationales de population active et se rapportent en général à l'année 2003. Les données présentées dans cette section se rapportent à des femmes classées comme « occupant un emploi » (ce qui inclut les personnes en congé de maternité ou en congé de courte durée) plutôt qu'à celles considérées comme « au travail » (c'est-à-dire celles qui déclarent avoir travaillé au moins une heure au cours de la semaine de référence). La différence entre les deux mesures de taux d'emploi peut être particulièrement importantes dans les pays qui offrent des congés parentaux de longue durée, comme en Autriche, en Finlande et en Suède.

Depuis dix ans, les taux d'emploi des femmes ont augmenté dans presque tous les pays : en 2003, ils s'échelonnaient entre moins de 30 % en Turquie et plus de 80 % en Islande. Les taux d'emploi des mères de famille, cependant, sont généralement nettement inférieurs à ceux des femmes sans enfant, surtout s'agissant des mères de deux enfants et plus (de 14 ans ou moins). En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, la différence de taux d'emploi est d'environ quatre points dans les cas des mères d'un enfant (graphique SS3.1) et de 13 points pour les femmes qui ont deux enfants et plus (graphique SS3.2). Les différences d'un pays à l'autre sont marquées. Dans sept pays (dont le Danemark, le Portugal et la France), les taux d'emploi des mères d'un enfant sont plus élevés que ceux des femmes sans enfant (graphique SS3.1), et les écarts de taux d'emploi entre ces deux catégories sont marginaux en Suède et au Canada. Dans le cas des mères de deux enfants et plus, cependant, les taux d'emploi ne sont analogues (ou supérieurs) à ceux des femmes sans enfant qu'au Portugal et en Suède. L'écart de taux d'emploi des mères de famille est particulièrement important en Irlande, en Nouvelle-Zélande et en République tchèque dans le cas des mères d'un enfant (écart d'environ 15 points); et dans les mêmes pays plus la Hongrie et l'Allemagne dans le cas de deux enfants ou plus (écart supérieur à 20 points).

Le taux d'emploi des mères de famille dépend aussi de l'âge de leur dernier enfant (tableau SS3.2). En moyenne, elles ont plus de probabilités d'occuper un emploi rémunéré lorsque les enfants grandissent. En Nouvelle-Zélande, en République tchèque et en Finlande, les taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a entre 3 et 5 ans dépassent ceux des mères dont le plus jeune enfant a moins de trois ans de 15 points ou davantage. Dans le même pays, le taux d'emploi des mères dont le plus jeune enfant a de 6 à 14 ans excède de plus de 30 points celui des mères dont le plus jeune enfant a moins de 3 ans.

Les taux élevés ou croissants d'activité des mères de famille sont favorisés par un ensemble de mesures qui varient en importance selon les pays : accès à des dispositifs d'accueil des enfants abordables; générosité du congé parental, systèmes d'imposition et de prestations qui ne découragent pas l'emploi, et aménagement du temps de travail. Dans les pays nordiques, les taux élevés d'activité des mères de famille s'expliquent par la générosité du congé parental et des structures publiques d'accueil des enfants, tandis qu'aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Australie, c'est surtout par l'aménagement du temps de travail et les emplois à temps partiel que l'on permet aux femmes de concilier vie de famille et vie professionnelle (même si ces dernières années, les capacités d'accueil des enfants se sont rapidement développées dans les trois pays). Aux États-Unis, le taux élevé d'emploi des femmes avec enfants est lié à de fortes incitations financières au travail et au large recours à des modalités informelles de garde des enfants.

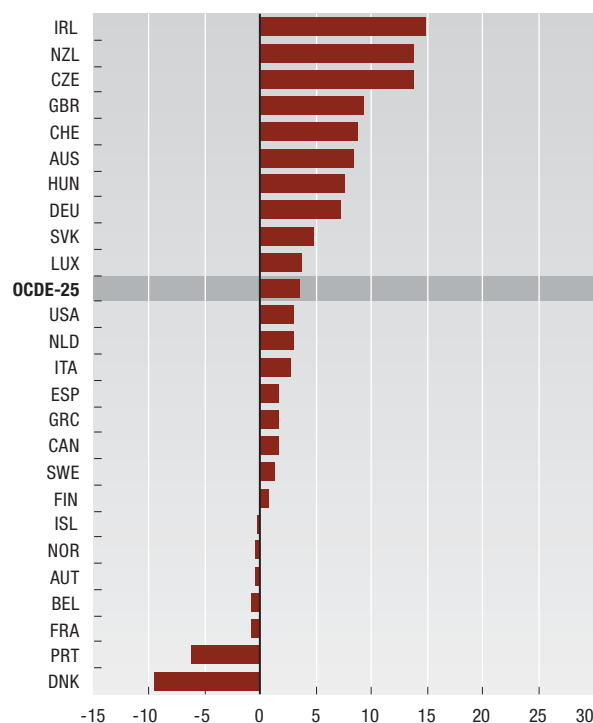
De plus en plus, pour différentes raisons telles que le souci d'une meilleure équité entre les sexes, d'une meilleure utilisation des ressources du marché du travail et d'une réduction de la pauvreté, les pouvoirs publics cherchent à encourager les deux parents, et en particulier les mères, à continuer à travailler (OCDE, 2005). Le même panier de mesures qui s'est révélé efficace pour augmenter le taux d'emploi des femmes favorisera aussi les taux de fécondité : les pays de l'OCDE où les taux d'emploi des femmes sont élevés affichent aussi des taux de fécondité élevés (D'Addio et Mira d'Ercole, 2005).

Indicateurs de l'état de la société : Emploi (SS1), Coûts de garde des enfants (SS4), Écart salarial entre hommes et femmes (EQ3).

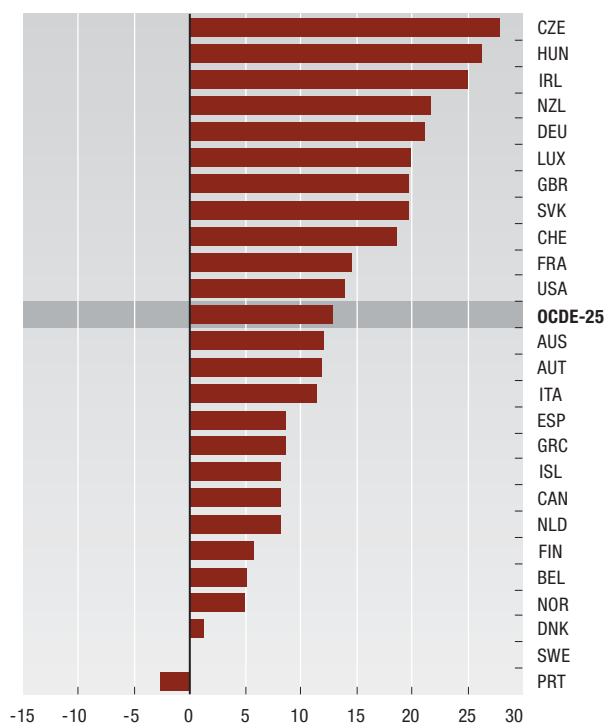
Indicateurs de réponse de la société : Dépenses sociales publiques (EQ5).

SS3. MÈRES DE FAMILLE EN ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

SS3.1. Différences de taux d'emploi entre les femmes sans enfant et les femmes ayant un enfant, 2003



SS3.2. Différences de taux d'emploi entre les femmes sans enfant et les femmes ayant deux enfants ou plus, 2003



Note : Une différence positive signifie que les femmes sans enfant ont des taux d'emploi plus élevés que les femmes des autres groupes.

Source : Enquêtes nationales de population active, 2003.

SS3.3. Taux d'emploi plus faibles pour les mères dont le dernier enfant a moins de trois ans

Taux d'emploi des mères en fonction de l'âge de leur plus jeune enfant, en 2002,¹ en pourcentage des personnes de 15 à 64 ans

	Âge du plus jeune enfant			Âge du plus jeune enfant			
	Moins de 3 ans ²	De 3 à 5	De 6 à 14 ³	Moins de 3 ans ²	De 3 à 5	De 6 à 14 ³	
Autriche	80.1	70.3	69.8	Italie	54.4	51.7	49.4
Belgique	70.4	67.4	68.6	Luxembourg	70.6	63.1	58.2
Canada	58.7	68.1	76.3	Pays-Bas	74.2	68.2	70.1
République tchèque	16.8	36.5	69.2	Nouvelle-Zélande	43.2	58.2	74.7
Danemark	71.4	77.5	79.1	Portugal	75.3	81.9	76.3
Finlande	52.1	74.7	85.3	Suède	72.9	82.5	77.4
France	66.2	63.2	67.5	Suisse	58.2	64.5	77.8
Allemagne	56.0	58.1	64.3	Royaume-Uni	57.2	56.9	67.0
Grèce	47.9	50.9	53.5	États-Unis	56.6	60.0	69.4
				OCDE-18	60.1	64.1	69.7

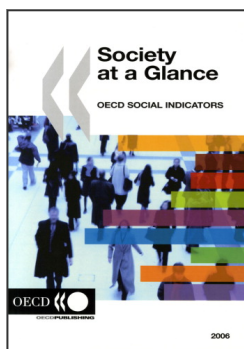
1. 2001 pour le Canada, le Danemark, l'Irlande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

2. Les données prennent en compte les mères en congé maternité ou parental de courte et longue durée. Ne pas les prendre en compte aurait un impact significatif sur les taux d'emploi; par exemple en Autriche, en Finlande et en Suède, le taux d'emploi des mères dont le dernier enfant a moins de trois ans serait beaucoup plus bas, respectivement de 40.1 %, 33.8 % et 45.1 %.

3. 6 à 13 ans aux États-Unis; 6 à 16 ans au Canada, en Finlande, en Suède; 6 à 17 ans en Nouvelle-Zélande.

StatLink : <http://dx.doi.org/10.1787/620248580783>

Pour en savoir plus ■ D'Addio, A. et M. Mira d'Ercole (2005), « Trends and Determinants of Fertility Rates in OECD Countries: The Role of Policies », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 27, OCDE, Paris.
 ■ OCDE (2005), *Accroître les chances de chacun – Pour une politique sociale active au bénéfice de tous*, OCDE, Paris.



Extrait de :
Society at a Glance 2006
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Mères de famille en activité professionnelle », dans *Society at a Glance 2006 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/soc_glance-2006-10-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.